

NOTE DE LECTURE

Conceptualization of convenience euthanasia as an ethical dilemma for veterinarians in Quebec

Conceptualisation de l'euthanasie pour des raisons de commodité comme dilemme éthique pour les vétérinaires du Québec.

Auteur•e (s) : Dominick Rathwell-Deault, Béatrice Godard, Diane Frank, Béatrice Doizé

Titre du résumé :

**Place de l'euthanasie de convenance au sein de la profession vétérinaire :
Quelle vision et quels rôles les vétérinaires ont-ils dans cette problématique ?**

Résumé : La place et les droits de l'animal de compagnie au sein des sociétés sont au cœur des débats actuels. Pourtant, de nombreuses demandes et réalisations d'euthanasie d'animaux en bonne santé sont réalisées chaque année. L'étude tente de mettre en avant l'origine des euthanasies de convenance et des explications d'où viennent ce paradoxe. A partir de récits d'expériences de vétérinaires, des processus de réflexions ont été mise en œuvre. L'évaluation de la convenance est réalisée avec un point de vue subjectif sur le lien propriétaire-animal, où l'intérêt du propriétaire et du vétérinaire prime sur celui de l'animal.

Mots clefs de l'article : Euthanasie de convenance, vétérinaires, éthique, relation, valeurs, décision, chiens, chats

Références de l'article :

- Rathwell-Deault D., Godard B., Frank D., Doizé B. Conceptualization of convenience euthanasia as an ethical dilemma for veterinarians in Quebec. Can Vet J 2017;58:255-260
- PMID: PMC5302199 - PMID: 28246412

Notes de lecture :

L'objectif de l'étude est de décrire qualitativement la situation de l'euthanasie de convenance et de recueillir des points de vue, afin de mieux comprendre l'enjeu de la situation. L'étude ne peut toutefois être extrapolée sur l'ensemble des vétérinaires du monde, ni même du Québec. Dans les faits, une majorité des vétérinaires réalisent des euthanasies de convenance.

Différents groupes de pensées de vétérinaires ont été réalisés, de ceux qui considèrent leur animal égal à l'humain, faisant alors partis de la section « égal à l'homme » à ceux qui le considèrent comme un objet, en passant par différents degrés d'approche.

Influence de la perception, personnelle et professionnelle que le vétérinaire porte sur la décision clinique d'une euthanasie de convenance réalisée sur l'animal.

L'étude a montré l'importance de la place de l'animal de compagnie dans la vie privée du vétérinaire **praticien** : 5 catégories de relation se sont dessinées. L'animal peut être considéré comme :

- différent de l'être humain
- un compagnon
- un membre de la famille
- un être vivant
- un être égal à l'homme

La perception par le vétérinaire du lien entre le propriétaire et l'animal influence le rapport à l'euthanasie de convenance. 6 Catégories non exclusives ont été relevées. Le lien propriétaire-animal peut être vu comme :

- un lien familial où l'animal est équivalent à un membre humain
- un compagnon
- un partenaire social
- un lien de possession (matériel)
- un subordonné
- un lien d'utilité (gardiennage, chasse...)

Dans un contexte professionnel, le vétérinaire classe la relation propriétaire-animal de 2 façons : soit l'animal est considéré comme un membre à part entière de la famille ; soit l'animal n'est pas considéré comme un membre de la famille (toutes les autres catégories de relation).

Evaluation de la triade propriétaire-animal-vétérinaire dans le cadre de l'euthanasie de convenance : chaque situation est différente. A chaque fois, le vétérinaire doit faire faire valoir l'attention qu'il donne aux besoins de l'animal et à ceux du propriétaire :

Pour certains, lorsqu'il s'agit de prendre une décision concernant l'euthanasie, une priorité est donnée au respect de l'intérêt de l'animal. Ces vétérinaires s'obstinent à faire de leur mieux pour l'animal, tout en restant polis et diplomatiques avec le client : le vétérinaire a appris à soigner l'animal non pas à faire de la psychologie humaine.

Pour d'autres vétérinaires, une priorité est mise sur l'intérêt du propriétaire en acceptant de réaliser l'euthanasie de convenance, l'animal n'importe plus.

Enfin certains vétérinaires n'ont pas de schémas classiques, et face à chaque nouvelle situation ils cherchent un équilibre entre les besoins de l'animal et ceux du propriétaire. Aucun schéma ne révèle comment considérer l'intérêt de l'animal ni comment prioriser ceux du propriétaire lorsqu'il s'agit d'euthanasie de convenance. Les circonstances influent beaucoup sur la balance.

L'origine de la problématique de l'euthanasie de convenance.

Le contexte d'adoption est un des facteurs majeurs dans l'origine du problème, ayant un impact direct sur l'importance accordée à l'animal par son propriétaire, la vision de la relation propriétaire-animal et la question d'euthanasie de convenance. Dans certaines situations, un

manque d'implication de la part du propriétaire vis-à-vis de ses obligations envers l'animal, est remarqué.

De plus le statut social de l'animal de compagnie au sein de la société est au cœur de la problématique de l'euthanasie de convenance: la législation québécoise n'accorde que peu de considération aux intérêts et besoins de l'animal, cela conduit bien trop souvent les propriétaires à réduire l'animal à un statut de bien que l'on possède.

La surabondance des animaux de compagnie, illustrée par le taux d'occupation élevé des refuges animaliers, fait d'eux des objets facilement remplaçables.

Deux profils de clients existent : les amoureux des animaux et les consommateurs d'animaux. Pour ces derniers, l'euthanasie de convenance semble normale étant donné que les animaux sont vus comme des objets.

Les « consommateurs d'animaux » ont de grandes attentes, qui sont souvent superficielles et irréalistes. Les propriétaires sont alors frustrés face à leur désillusion créant un rejet de l'animal.

Certains vétérinaires considèrent l'euthanasie de convenance comme une solution humaine à la surabondance animale, qui a été créée en partie par les habitudes de consommation de notre société.

L'ignorance des propriétaires sur le sujet de l'euthanasie de convenance (ce qu'elle crée comme émotions, les réflexions qu'elle apporte) ainsi que les responsabilités engendrées par l'animal, font partie de l'origine de la problématique de l'euthanasie de convenance.

L'implication des vétérinaires dans cette problématique.

Certains vétérinaires refusent de se sentir responsables dans cette problématique, même en partie. Pour eux, le problème vient des vétérinaires refusant les euthanasies de convenance, considérant que ces derniers sont mal à l'aise avec le concept de la mort ; malaise qui serait occasionné par un manque de contrôle de leurs émotions, de distance entre situation professionnelle et émotions personnelles.

Pour d'autres, il s'agit d'une solution de facilité : il est plus facile d'accepter toutes les demandes d'euthanasie de convenance plutôt que de défendre les intérêts de l'animal.

De surcroît, l'habitude de réaliser des euthanasies de convenance banalise l'acte et n'encourage pas les vétérinaires à réfléchir à l'aspect moral de l'acte.

L'euthanasie de convenance au sein de la profession vétérinaire.

La perception vétérinaire de l'animal illustre les divergences morales entre vétérinaires. Ces différences tiennent à leur relation avec leurs propres animaux ainsi qu'à la perception de la force du lien entre propriétaire et animal. Les réactions de certains vétérinaires face aux euthanasies de convenance reflètent un manque d'importance, de valeur, attribuée à l'animal au sein d'une société. Dans une relation propriétaire-animal, les intérêts de l'animal sont généralement exclus.

La représentation de la valeur animale dans cette problématique peut être perçue soit selon un modèle anthropocentrique soit biocentrique. Les vétérinaires percevant l'animal selon un modèle anthropocentrique agissent tels des prestataires de service et ne se sentent pas impliqués personnellement dans la problématique. D'autres vétérinaires percevant l'animal selon un modèle biocentrique, refusent toute euthanasie de convenance : ils sont des

défenseurs protégeant la vie de leurs patients. Les premiers perçoivent l'euthanasie de convenance comme un service, les seconds comme un conflit d'intérêt.

L'euthanasie de convenance est un sujet sensible au sein de la profession vétérinaire et est reconnue comme un facteur de stress pour les praticiens.

Beaucoup de vétérinaires lorsqu'il s'agit de prendre une décision pour une euthanasie de convenance, ne tiennent pas compte de l'intérêt et des besoins de l'animal. Nombreux sont ceux qui pensent que la problématique résulte d'une faiblesse sociale, dont le vétérinaire n'est pas un acteur majeur. Globalement un manque d'intérêts pour le bien-être animal a été mis en évidence à travers cette étude.

Traduction et rédaction : Clémentine Chaix

Date de rédaction : 19/04/2020

Catégorie : Ethique

La rédaction bénévole de cette note de lecture a déclenché un don de la part d'Anima Care à l'association [FERUS](#) qui œuvre pour la conservation du loup, de l'ours et du lynx en France